

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE BURGALAYS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30/07/2021

Envoyé en préfecture le 02/08/2021

Reçu en préfecture le 02/08/2021

Affiché le

ID : 031-213100928-20210730-2021\_030-DE



Date de convocation : 22/07/2021  
Date d'affichage : 22/07/2021  
Nombre de Conseillers  
- En exercice : 11  
- Présents : 8  
- Votants : 8  
- Procuration : 0  
Objet : Décision modificative n°2

L'an deux mille vingt et un, le vendredi 30 juillet à 21h00, le Conseil Municipal de BURGALAYS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CASTEX Claude, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames CASTEX Claude, CORREGE Amandine, RUFFAUX Véronique,

Messieurs CONQUES Jean, CORET Joseph, LOO Jean-Pierre, MAGUIS Robert, PEFAURE Éric.

ÉTAIENT EXCUSEES : DESPORTES Christelle, LADEVEZE Christine, ZAMORA Jeanine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur CONQUES Jean

**LA SÉANCE EST OUVERTE,**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que lors de la préparation du budget commune 2021, il n'a pas été prévu assez de crédit au compte d'imputation 2313.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative.

Après délibération et à l'**unanimité**, le Conseil Municipal décide les virements de crédits suivant le tableau ci-dessous :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D/I c/2313 : Travaux de bâtiments	8 283€50	
D/F c/615221 : Entretien de bâtiments publics		8 283€50

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures

